

Pour un pays pays à hauteur d'enfants : présentation de nos propositions pour l'enfance !

36 min · Ecologistes

Marine, bienvenue avec toute l'équipe qui a participé à l'écriture, je crois de se livrer sur l'enfance et sur l'éducation. Bienvenue à Arcueil qui est une ville dans laquelle la ville à hauteur d'enfance se cultive depuis des générations. Nous l'entendons à plusieurs titres, à la fois dans l'accès au droit aux vacances pour tous qui existent depuis des années dans notre ville, la gratuité des fournitures scolaires qui existent depuis des années, 40 ans dans notre ville, mais aussi les cours végétalisés que l'on déploie depuis un mandat dans plusieurs bâtiments. On est ici entre cette école maternelle Daniel Casanova, résistante et déportée à Auschwitz, et l'école élémentaire Aimé Césaire, chambre de l'annihilation et défenseur de la dignité. On est ici aussi dans un endroit symbolique pour parler au-delà de nos cours végétalisés, de tout ce qu'on fait en termes d'adaptation climatique qui, je te le jure, est une de nos priorités puisque forcément... Tu n'as pas besoin de jurer, je te le prie. Non mais les canicules nous ont acculé. C'est -à -dire ici c'est une école HQE des années 2010, donc on pourrait se dire qu'elle répond aux enjeux, mais elle ne répond pas aux enjeux de confort d'été. Et donc même dans des écoles qui étaient pourtant innovantes il y a 10 ans, on est obligé d'avoir une réponse adaptée dans cette école. Et ça, c'est la priorité de notre première année de mandat. On va vraiment tout mettre pour essayer d'adapter nos écoles de manière adaptée aussi à chaque école, c'est -à -dire celle où on fait la climatisation dans les dortoirs de maternelle, il y a celle dans laquelle on va mettre des stores, celle dans laquelle on met des voilages, et celle dans laquelle on fait des cours végétalisés comme à l'école Daniel Casanova, qui nous font gagner quand même 4 -5 degrés. Donc ça a un véritable effet. Mais aussi cette ville à hauteur d'enfance, c'est sur ce mandat la création d'une délégation au droit des enfants. Parce que vraiment considérer l'enfant comme sujet de droit, ça nous paraît ultimement important. Et se mettre aussi dans un réseau de personnes qui font de cet enjeu un vrai enjeu sociétal et social et d'égalité et de justice sociale, ça nous paraît aussi essentiel. Donc cette délégation, elle s'accompagne à la fois de la protection de l'enfant sur la protection de l'enfance, tout un travail qui a été lancé dès le début du mandat sur les procédures de signalement, sur la formation de nos agents dans le périscolaire, sur toute une série de choses qui sont là pour protéger les enfants. On se dit que vraiment, c'est l'enfance qu'on doit protéger, permettre à chacune et chacun de grandir, de s'épanouir, de s'éveiller dans les meilleures conditions de vie possible. Et on sait que sur ce sujet, il y a des injustices fortes et claires. Donc on se mobilise fortement. Puis aussi faire de cet enfant sujet de droit un enfant qui a du pouvoir d'agir. Donc on met aussi en place un conseil municipal des enfants, étant d'autres initiatives. Voilà en fait pourquoi je crois que c'est intéressant que tu sois à recueil, parce que ce qu'on se livrait, moi en tant que maire de cette ville, je me suis retrouvée pleinement dans les orientations. Et les communes sont quand même des laboratoires d'expérimentation des politiques publiques. Donc une proximité. Exactement. Et en fait, cette écologie populaire que l'on porte, cette écologie concrète, et bien on la met en place à recueil. Et donc je pense que c'était un bon endroit pour t'accueillir pour ce lancement. Et en tout cas, ça me rend très fière.

On est ravis d'être là, de terminer ce dernier déplacement avant accouchement ici, à recueil, où je suis quand même venue quand Daniel était mère, quand Christian était mère, je suis beaucoup venue à recueil et c'est toujours un plaisir. J'ai même quelques semaines quand je travaillais au Sénat à habiter à Gentilly, une rue qui touchait recueil. Donc voilà, c'est un plaisir d'être là. La

boucle est bouclée. Pour vous dire un peu comment on en arrive à faire se livrer en France. Bon moi déjà, j'adore les enfants. J'ai toujours bossé beaucoup avec des enfants. Je me suis occupé beaucoup d'enfants dans ma vie. Et c'est un sujet qui me tient à cœur que je trouve très politique. Et au fur et à mesure de mon parcours politique, que ce soit comme élu local, à l'agglomération, puis avec une dimension plus nationale, j'ai toujours regretté que la place des enfants dans les politiques publiques soit, ouais, très... assez déprimante en fait, comme si c'était pas un sujet politique. Les enfants devenaient politiques quand ils obtenaient le droit de vote à 18 ans. Et il se trouve que quand j'ai écrit mon livre en septembre, j'ai revendiqué de faire toute une partie qui s'appelait « quels enfants nous laisseront à la planète ». Les écologistes disent souvent « quelle planète on laissera aux enfants », nous c'était « quels enfants on laissera à la planète », ou je parlais de l'aide sociale à l'enfance, dont on a beaucoup parlé depuis, avec Rania, avec Jibé, avec d'autres. Mais c'est vrai que moi, dans ma famille, il se trouve que j'ai beaucoup de personnes qui s'occupent de ces sujets-là. Dans un département dans le Pas-de-Calais, où le directeur de l'aide sociale à l'enfance au département a été condamné pour détention de fichiers pédocrimels. C'est pas récent, mais c'est un truc où tu dis comment c'est possible. On parle là du périscolaire, là on parle d'un directeur de service au département, où en gros l'explication un peu de crise était, « vous inquiétez pas, il n'avait pas de contact direct avec les enfants », c'est bon, alors, directeur départemental. Et puis un endroit où l'aide sociale à l'enfance, comme dans quelques départements en France, c'est encore plus difficile qu'ailleurs, parce qu'il y a beaucoup de demandes, pas beaucoup de familles et des dysfonctionnements. Donc c'est un sujet qui me prend au tripe depuis longtemps, pour avoir eu de la famille qui bossait là-dedans et que je voyais se détruire, parce que comme plein de personnes qui tiennent ce pays à bout de bras, ceux qui prennent soin des enfants, ceux qui prennent soin de nos aînés, les pompiers, les associatifs, les caritatifs, tous ceux qui font que ça ne s'effondre pas complètement, là, ils sont quand même très fatigués, on sent un peu le manque de lumière au bout du tunnel et ces gens qu'on a toujours dit, les militants infatigables d'eux, les serveurs infatigables d'eux, en fait là, ils n'y arrivent plus. Donc il y avait ce côté-là, aide sociale à l'enfance et violence sexuelle et morale et physique et psychique contre les enfants. Et c'est vrai que je me rappelle, on a retrouvé l'extrémité il y a plus d'un an, je me rappelle avoir donné ce chiffre de 1 enfant sur 3 sur France Inter, parce que je ne sais plus pourquoi on parlait de ça et j'étais venue sur ce chiffre et je me rappelle, j'avais dit, vous savez, il reste 7 minutes d'émission, d'ici la fin de cette émission, il y a 2 ou 3 enfants qui ont vécu une agression sexuelle. Je me rappelle d'un blanc dans le studio et de tout le monde qui enchaîne sur un sujet suivant en mode c'est malaise, il faut parler d'autres choses. Donc là, on voit qu'aujourd'hui, ce sujet est sur la table avec une loi intégrale qui arrive, qui résoudra pas tout, mais qui est quand même immense, rien que le fait qu'elle puisse être à l'ordre du jour, qu'on puisse parler des budgets qui l'accompagneront, c'est énorme. Mais moi, je me rappelle dans quel silence on s'est battu quand on en parlait, nos premières réunions de travail sur protection de l'enfance. C'est vrai que les acteurs nous disaient, vous êtes quasiment la seule partie à travailler là-dessus et c'est grâce à des gens qui sont engagés chez nous et qui portaient ce sujet. Donc ça, je voulais le signaler. Et puis, en fait, l'idée du livret en France qu'on devait sortir en mai, je vous expliquais, mais on ne l'a pas fait, c'était de parler évidemment des enfants qui subissent de mauvais traitements et comment on prend soin d'eux, comment on les protège. Mais en fait, moi, je ne serais jamais satisfaite d'une société où on se contente du fait que les enfants ne soient pas agressés. Ça, ça paraît évident qu'il faut qu'ils ne soient pas agressés. C'est loin de l'être dans les faits, donc il y a un travail énorme à faire. Mais la seule ambition ne peut pas être juste les enfants ne seront pas agressés. Nous, on veut qu'ils puissent s'épanouir, on veut qu'ils puissent s'émanciper. On veut leur proposer un avenir enviable, durable, habitable. Et ça, c'est quand même une autre ambition. Et donc, c'est pour ça que j'étais à l'époque en campagne municipale, ça a duré un an, un an et demi avant les élections de la municipale. Et tout le monde parlait de vie à hauteur d'enfant. Et je disais, mais pourquoi on ne ferait pas un pays, un pays à hauteur d'enfants ? Et donc, c'est cet

axe -là qui a retenu notre attention, pays à hauteur d'enfants. Et vous verrez qu'on va vous faire des propositions, évidemment, sur les violences sexuelles contre les enfants, sur le périscolaire, sur l'aide sociale à l'enfance, mais aussi des mesures sur mettre les enfants au c-ur des politiques publiques, leur citoyenneté, sur le droit aux vacances pour tous, etc. Donc on va en parler juste après. Et je trouve ça hyper important. Mais quand on devait sortir le livret, la semaine d'avant, il y a eu le meurtre de Liana. Et très sincèrement, on ne se voyait pas. Alors qu'on était, moi, à part ce lundi -là, parce que vraiment, je ne peux plus, mais j'ai fait toutes les manifs du lundi. Il y avait très peu de politique d'ailleurs. Moi, je me rappelle d'une journée en juillet, quand la seule manif qu'il y a eu un samedi, je m'étais dit, c'est évident qu'on doit être là. J'étais à Aix -en -Provence le matin, je devais être à la Charité sur -Loire au Festival des idées le soir. J'ai fait l'aller -retour en train en passant par Paris, plutôt que passer par Lyon en disant, je me sentirais mal de ne pas être là. Enfin, c'est évident. Et je suis arrivé, il y avait très peu de politique nationale. Il y a un truc un peu frustrant, je ne comprends pas pourquoi c'est pas évident pour tout le monde d'un seul homme, comme pour d'autres manifs, les retraites, etc. où on ne se pose pas la question de est -ce que j'avais un autre truc ou pas, on annule et on vient. Et moi, j'ai eu ce réflexe -là de manière assez instinctive sur les enfants, je me suis rendu compte que ce n'était pas évident. Donc, ce sujet, on va revendiquer de le mettre au c-ur de la campagne présidentielle avec une méthode aussi qui est qu'on ne peut pas faire un beau projet pour les enfants sans les enfants. Donc, je pense qu'on est le seul mouvement aussi qui organise des réunions dédiées aux enfants où seuls les enfants ont le droit de parler. Je l'ai fait pendant les municipales, je l'ai fait pendant la campagne nationale. Donc, c'est les 5 -15 ans. Alors, c'est rigolo d'ailleurs, parce qu'entre quelqu'un qui a 5 ans, quelqu'un qui a 15 ans, les inters sont très diverses. Mais on les fait parler très librement, ils posent des questions, ils répondent. Et puis, on les confronte à des faits. Par exemple, on dit qu'il y a des adultes qui ne veulent plus de personnes dans les... Ils ne veulent plus d'enfants dans les wagons de train. Ils veulent des wagons dédiés sans enfants. Les enfants très naturellement, ils disent nous aussi, on veut des wagons sans adultes parce qu'ils parlent fort au téléphone, ils nous dérangent. En fait, c'est rigolo parce qu'ils disent comment ça ? Nous, on n'est pas du tout d'accord avec cette mesure. On n'en avait pas entendu parler, mais maintenant, on est très en colère que certains ne veulent pas qu'on soit là. Et pourquoi pas des hôtels sans enfants ? En fait, ça existe, on te l'annonce. Et du coup, c'est une manière rafraîchissante de faire de la politique, mais qu'on ne se voyait pas mettre en avant dans plein milieu d'une actualité qui était très lourde, de toute façon, qui l'est de plus en plus et tout le temps. Mais voilà, si on arrivait à parler de droit vacances pour les enfants et d'Assemblée nationale des enfants au milieu, ça aurait quand même été un peu décalé. Donc, on a reporté à la rentrée, ce qui nous a permis d'ailleurs avec Anne Clare Bouche, qui ne pouvait pas être là aujourd'hui, mais qui est adjointe en charge des affaires scolaires à la mairie de Paris de creuser les choses parce que de fait, elle a pris ses fonctions à peu près au moment où on devait sortir le livret et qu'on a pu du coup, bosser avec elle cet été. On va vous présenter les principales mesures. Moi, j'en ai trois à vous présenter. La première, j'en ai parlé, c'est le droit aux vacances pour tous. C'est aussi un sujet qu'on porte depuis longtemps. Léonore Moncondou, à Poitiers, a été la... la chambre de ça. Et elle a commencé par les enfants, mais ce qu'il faut dire, c'est que ce qu'on fait pour les enfants en général, ça sert à d'autres gens. Donc elle a commencé par les enfants, ensuite elle a fait droit à vacances pour tous pour les aidants et pour les familles monoparentales. Et elle est là, se mettre à faire les vacances pour tous aussi pour les seniors. Et donc, vous voyez, on commence par les enfants, puis des fois ça peut profiter à d'autres publics, je trouve ça hyper intéressant. La deuxième mesure, et donc vous dire ce droit à vacances pour tous, que je suis allée à Marseille, parce qu'Amin Kessassi, en tant que adjoint au maire de Marseille, a porté beaucoup de politiques là -dessus. Donc on a accompagné des enfants au free -hool cet été à Marseille. C'était super de voir cette émulation sur le port de Marseille de gamins qui parfois habitent à 500 mètres de la mer. Mais la mer n'est pas accessible parce que dans les caténeurs de Marseille, vous savez, vous avez sport qui est

complètement impénétrable. Et donc vous voyez la mer de votre fenêtre, mais vous ne pouvez pas y aller. Et comme il n'y a pas de transport public, les gamins ne voient parfois pas la mer de l'année physiquement, alors qu'ils sont à côté. Et c'est vrai qu'on se battra toujours. Moi, je me rappelle en CM2, la maîtresse qui dit qu'il n'est jamais sorti d'Inambomon, il y avait 10 gamins sur une classe de 25 qui n'était jamais sorti de la ville. Alors que, pareil, chez nous, il y a la mer quand même en TER, pas très loin. Mais tu te dis, voilà, des enfants, il faut leur offrir la possibilité de voir autre chose que le bout de leur rue, que le bout de leur école, parce que ça ouvre les perspectives, ça donne des idées, ça apprend plein de choses. Et donc ils ont droit aussi à cette part de bonheur, d'horizon, de voir loin, de s'épanouir. Et nous, on se battra pour ça. C'est ça, la gauche et les écologistes. Deuxième mesure qui me tient vraiment à cœur, c'est faire une assemblée nationale des enfants. Ce que vraiment, je le dis sans flagornerie, les réunions avec les enfants sont parfois bien plus intéressantes que les réunions avec les adultes parce qu'ils ont une créativité, un regard sur le monde. Ils pensent à des trucs que vous n'auriez jamais pensé, mais des choses qui seraient bonnes pour tout le monde et qui sont assez évidentes. Par exemple, dans les réunions sur les municipales, on disait, bon, nous, il n'y a pas trop d'argent dans votre ville. Donc, qu'est-ce qu'on peut faire qui ne coûte pas cher et qui vous ferait plaisir ? Ils disaient, nous, dans toutes les salles qui existent, est-ce qu'une fois par mois, on pourra avoir une salle municipale où on vient avec nos jeux ? C'est-à-dire, vous savez, nous, notre journée préférée à l'école, c'est le dernier jour quand on peut tous venir avec nos jeux. Parce que, par exemple, moi, je suis fils unique ou moi, mon grand frère, il veut plus jouer avec moi. Et moi, le jour à l'école où je ramène mes jeux et avec mes copains, on peut jouer à nos jeux de chez nous et montrer comment ça marche, c'est notre meilleur jour de l'année. Et donc, pourquoi une fois par mois, la ville, elle ne met pas une salle et on vient avec nos jeux ? Ça ne coûte rien à la ville, du coup. Et on peut jouer avec nos copains. Comme ça, nos parents, ils sont tranquilles et nous, on est super contents. Ça ne coûte rien. Et donc, c'est une mesure qu'on a portée, par exemple, dans certaines villes, dans les municipales. Au niveau national, ils ont plein d'idées comme ça. Et je trouve que cette Assemblée nationale des enfants, ce serait une vraie avancée, ce serait rafraîchissant, ce serait par tirage au sort. On ne va pas commencer à faire des campagnes nationales d'enfants qui font des débats. Je leur souhaite de ne jamais nous ressembler. Donc, ne faisons pas ça, mais qui serait accessible, voilà, potentiellement, à tout le monde, avec des vrais critères de représentativité. C'est-à-dire qu'on tire au sort, mais en ayant mis des critères pour que ce soit représentatif socialement, territorialement, en termes de parcours. Et donc, par exemple, si il y a assez de... Avec les garçons et les filles, c'est plus simple, mais s'il y a beaucoup de garçons, pas assez de filles, on tire au sort, après que dans le pool des filles. Comme ça, on rééquilibre et on est capable de faire ça sur les critères sociaux, sur les critères territoriaux. Et ça permettrait d'être juste et représentatif. Troisième mesure, je reviens là sur la question des violences, c'est faire les centres comme on les fait en Belgique. J'ai été aller en visiter en mai les centres de dénonciation et de prise en charge des violences sexuelles. En Belgique, si vous êtes victime de quoi que ce soit, que ce soit une maîtresse qui voit un enfant arriver, qui comprend que s'est passé quelque chose, une maman qui récupère après un week-end un enfant qui comprend tout, qu'il s'est passé quelque chose, vous avez premièrement un numéro qui s'appelle Taxi Vert. La couleur n'a pas été choisie par moi, vous appelez un taxi vert qui vient vous chercher où que vous soyez en Belgique et qui vous amène au centre le plus proche en sachant que toute victime en Belgique a un centre à moins d'une heure de chez elle. Il y en a dans chaque province de Belgique. Donc vous arrivez dans ce centre où vous avez au même endroit tout. Premièrement, l'expertise psychologique d'urgence, s'il y a besoin et les soins d'urgence pour les agressions qui nécessitent vraiment une prise en charge médicale. C'est le cas pour les enfants et pour les adultes. Deuxièmement, vous avez un examen légal qui permet de récolter les preuves. Parce que vous savez que souvent les classements sont suites, il y a plein de raisons. Mais une des raisons, c'est aussi surtout que le temps que vous vous allez déposer plainte, c'est la croix de la bannière. Ça vous

a tellement usé que vous rentrez chez vous, vous restez quelques temps à ne pas être capable de ressortir. Et le temps que vous alliez faire les recherches de preuves, soit il est trop tard, il n'y en a plus, soit les prélèvements sont faits par quelqu'un qui n'est pas spécialiste. Donc là, c'est des équipes, c'est bien les hôpitaux, ces centres. C'est des équipes qui sont spécialement formées à ça et quand ils récoltent vos preuves, vous savez qu'il y en a et qu'elles pourront être exploitées. Et elles sont gardées pour les enfants, jusqu'à 50 ans. C'est -à-dire que 50 ans après les faits, vous pouvez rappeler le centre en disant, à l'époque, ma mère ne savait pas trop ce que je voudrais, moi-même ne savais pas trop, j'étais jeune. Là, j'ai décidé, je suis prêt à parler, je veux avoir accès à ces preuves. Elles ont été conservées dans des conditions optimales. Et donc, vous pouvez porter plainte. Et c'est solide pour pouvoir aller jusqu'à la condamnation. Et puis ensuite, la police vient sur place. C'est -à-dire qu'on ne vous renvoie pas, racontez une énième fois votre histoire ailleurs. La police vient sur place, des équipes spécialement formées pour les violences sexuelles, mais en particulier aussi pour les enfants, si ce sont des enfants qui veulent porter plainte avec leurs parents et avec vraiment des salles qui sont dédiées, qui sont bien organisées, des captations qui permettent à l'enfant de témoigner une seule fois, je le dis, parce que la France est aussi des spécialistes de faire raconter, re-raconter, re-raconter, puis de comparer des versions dans l'enfant de 4 ans en disant, il n'a pas tout à fait utilisé le mot il y a 6 mois et aujourd'hui, est-ce que ce n'est pas un peu louche ce récit ? Et ça, franchement, c'est insupportable. On a l'impression que c'est aux enfants d'avoir la charge de convaincre qu'il est vraiment arrivé quelque chose, alors qu'en fait, juste, on devrait les croire et s'organiser autour d'eux en partant d'eux de leur bien-être, de leur sécurité. Tous ces enfants qui arrivent quand même déjà, on a vu que des choses traumatisantes. Et en France, ce n'est pas bien la manière dont ça se passe. Ce n'est pas bien pour l'enfant. Ce n'est pas bien pour mettre fin à l'impunité, parce qu'en fait, tout le monde a bien compris que les condamnations étaient très rares. Et ça met tout le monde dans des conditions, y compris les gens qui travaillent dans ce domaine et qui voient bien qu'ils sont en situation d'impuissance. Ça les met dans une dissonance qui est quand même assez atroce. Donc, c'est centre en Belgique. Ça coûte un peu d'argent, mais en fait, pas tant que ça. Enfin, laisser des gens en liberté, des prédateurs en liberté, des gens qui souffrent, on a retraité le chiffre avec Arnaud. C'est les violences faites aux enfants qui ne sont pas prises en charge. Ça coûte 9,7 milliards par an de tous ces traitements psychologiques pour toute une vie de gens qui sont brisés, des gens qui, pendant des décennies, vont porter ce fardeau -là. Ça coûte aussi énormément d'argent. C'est comme pour le climat, l'inaction coûte parfois beaucoup plus cher que l'action. Et franchement, quand on voit les souffrances engendrées et le faible coût que ça représenterait, je ne comprends même pas qu'on est en discuté à convaincre. Donc, c'est centre qui existe en Belgique. J'adore la Belgique, mais franchement, on est en France, si les Belges savent le faire, je ne vois pas pourquoi on ne saurait pas le faire. Et donc, c'est une question de volonté politique. Et nous, nous l'aurons, on ne lâchera pas sur ce sujet -là. Voilà ce que je voulais vous dire sur les trois mesures. Qui enchaînent. Viens te mettre ici, sinon on ne te verra

pas. C'est vraiment temps de voir.

Mets-toi bien en soleil. Oui, non. Je vais

prendre un échange. Écoutez, merci beaucoup pour votre présence. J'aimerais juste commencer aussi sur la méthode qu'on a mise en place avec les écologistes, c'est -à-dire que, avec Rania qui parlera après, on est tous les deux issus de la protection d'enfance avec un parcours à l'aide sociale à l'enfance. Et je voulais juste te dire, je pense que c'est très important. Aujourd'hui, c'est quelque chose qu'on a inclus chez les écologistes. Je pense qu'on a un des seuls partis à avoir fait monter des cadres politiques aujourd'hui qui viennent vous présenter des mesures avec des personnes concernées qui viennent de ces parcours -là. Et je pense que c'est aussi très important, quand on

parle d'un sujet, de valoriser des personnes concernées. Et je pense qu'il en faut énormément. Et je vais féliciter pour, évidemment, les travaux réalisés. Le groupe de travail, mais aussi nos parlementaires, Arnaud Bonnet va parler après, qui ont fait un énorme travail sur ce sujet. Aujourd'hui, on vous présente un livret, une quarantaine de pages. Et vous voyez tout le sérieux qu'on apporte à ce sujet, à ces questions. Et ça montre toute la complexité qu'on a voulu porter à ce sujet et d'avoir des mesures extrêmement réfléchies. Moi, celle que je vais vous présenter, il y en a une qui nous touche particulièrement. Pour commencer, c'est un fichier de prévention pédocriminelle numérique. C'est -à -dire qu'aujourd'hui, en fait, il nous faut des mesures, qu'ils soient des mesures à la hauteur de l'enjeu et de la pédocriminalité qui sévit partout en milieu périscolaire, mais pas que, puisque en fait, la majorité des violences pédocriminelles sont donc dans les milieux intrafamiliaux. Et donc pour cela, en fait, on doit renforcer. Donc la prévention, elle passe par quoi ? Elle passe premièrement, évidemment, par le fait que on doit renforcer aujourd'hui le fichier des auteurs de violences sexuelles en y ajoutant les personnes qui ont eu des plaintes, mais qui ont été classées, les affaires qui ont été jugées en première instance et qui aujourd'hui font l'objet d'appel, avec des personnes qui aujourd'hui évitent totalement ce fichier. Et puis nous, on pense aujourd'hui qu'on a un autre sujet, c'est -à -dire qu'aujourd'hui, on a des sites pédopornographiques, on a donc des boucles de télégrammes, des boucles de Twitter avec du contenu pédopornographique. Il faut que je vous dise, la France est le quatrième pays au monde à héberger le plus de contenu pédophile. Ça veut dire qu'il y a quand même un énorme sujet sur l'usage numérique de ces contenus pédophiles et donc on doit agir là -dessus. Et aujourd'hui, on considère qu'une personne qui a une activité numérique sur des boucles de télégrammes où il y a du contenu pédophile, en fait, c'est un problème en soi. Et cette personne -là, elle doit pouvoir être détectée parce qu'elle présente un risque et elle ne peut pas, derrière, pouvoir prétendre à une activité, à un métier en contact avec des enfants. Et donc ça, ça doit faire l'objet, en fait, on pense, d'une surveillance. Donc évidemment, c'est des personnes qui échappent à des formes de condamnation parce qu'elles ne partagent pas le contenu directement, parce qu'en fait, elles ne le détiennent pas directement, mais par leur activité, en fait, présente de fait à risque. Et donc on doit pouvoir agir et aller beaucoup plus loin. Il faut qu'on passe aujourd'hui d'un temps, on va dire, de réaction à un vrai temps d'action sur ces sujets -là. Et donc cette proposition nous semble être adéquate aujourd'hui avec toutes les mesures qu'il faudra évidemment mettre en place sur la prévention sur les risques numériques de l'usage des données des uns et des autres.

J'ajoute un tout petit truc pour... que vous vous rendiez compte de comment on marche sur la tête dans ce pays. Quand j'étais au Festival de Cannes, on m'a expliqué que les festivals de Cannes et d'autres événements sont, qu'on appelle les événements protégés, donc vraiment qui font l'objet de plein de procédures administratives pour vraiment que les choses soient sécurisées, qu'on ne recrute pas, en gros, n'importe qui, comme il l'explique. Et j'ai rencontré une personne qui devait travailler au Festival de Cannes, à qui, deux jours avant, on explique que finalement, elle ne pourra pas y travailler parce qu'elle n'a pas passé le... Vous savez, ils doivent envoyer vraiment... Ça s'appelle un criblage. Ils doivent envoyer la liste des salariés à l'État qui répond oui, non, oui, non. Et elle, elle s'étonnait vraiment d'être écartée en disant qu'est-ce que j'ai fait ? Et il lui explique qu'elle avait participé à une manifestation écologiste. Vous voyez desquelles je peux parler. Et donc, elle ne peut pas travailler au Festival de Cannes. Donc, ils savent cribler qui a participé à quelle manifestation écologiste et donc ne peut pas travailler au Festival de Cannes. Ils savent pas cribler qu'une personne qu'on va mettre au contact de nos enfants tous les jours et en accès permanent et en consultation de sites pédocriminelles. Je trouve ça complètement inentendable en tant que maman, en tant que citoyenne. Et ça montre quand même le sens de priorité de ce gouvernement. Je pense que c'est important parce qu'elle aurait pu risquer de déployer une bande -role, en fait, sur les marches du Festival de Cannes, ce qui aurait vraiment été très grave pour la nation.

Tout à fait. Et donc, effectivement, tout l'usage du numérique depuis 2015 pose beaucoup de questions sur les libertés individuelles. Mais là, effectivement, on a besoin, en tout cas, d'agir directement sur ces profils -là. C'est ce que j'ai dit. Un deuxième élément, parce qu'on va parler aussi un peu de la protection de l'enfance sur aujourd'hui, ce qui concerne l'AZE, c'est que nous, on porte la proposition d'interdire les structures privées, c'est -à-dire à but lucratif pour la protection de l'enfance. C'est une proposition qu'Arnaud Bonnet a portée à l'Assemblée nationale, qui a porté dans la contribution des écologistes lors de la commission de l'Assemblée nationale contre les fers de l'AZE. Et aujourd'hui, on pense qu'on ne peut pas faire de l'argent et se retrouver dans le même type de dérive qu'on a vu avec Orpea pour les personnes âgées, qu'on a vu avec People and Baby pour les garderies, aujourd'hui dans la protection de l'enfance. Ce n'est pas possible de faire de l'argent sur la misère aujourd'hui d'enfants qui déjà ont eu pour celles faute dans leur vie de ne pas avoir de parents ou d'avoir des parents défaillants. Rien ne reviendra aussi dessus. Et donc, c'est clairement problématique. Et donc ça, aujourd'hui, c'est une mesure sur laquelle il faut être assez clair et nous, on insiste aussi sur ce point -là, évidemment. Et enfin, une autre mesure qu'on porte, c'est une mesure sur le fait de faire des plans de mobilité pour les enfants. Aujourd'hui, on a une problématique, c'est qu'on calque le rythme des enfants intégralement sur le rythme des adultes. Donc pendant tout le travail qu'on a mené toute cette année sur ce livret, on a rencontré des chronobiologistes, des psychiatres, des gens qui ont participé à la Convention citoyenne sur les temps de l'enfant. Et donc, on a constaté notamment qu'on voit, par exemple, dans les drumtoms, par exemple, de la Martinique, où on a des enfants qui, le matin pour aller à l'école, font une heure de transport en commun, y compris le soir. Et en fait, quand on les interroge, puisque il y avait des ateliers avec les enfants, ils disaient que eux, ce qui s'ignale le plus, c'est leur fatigue. Parce qu'en fait, le fait d'être contraint d'aller à l'école sur le rythme des adultes avec des débuts d'école, évidemment à 8h, 8h30, ça les oblige à se lever extrêmement tôt, à avoir aujourd'hui des transports qui ne sont pas du tout adaptés. En plus, on connaît dans les drumtoms les situations. Je vais pas revenir aussi sur les situations, certaines drumtoms, on n'a carrément pas accès à l'école, notamment à Mayotte. Et donc, en fait, on a quand même une problématique aujourd'hui sur la mobilité de ces enfants. Et puis sur un autre volet, ici, donc en métropole, où on a besoin de reconfigurer nos villes, de reconfigurer les espaces urbains pour les enfants. Et je pense que cet espace, cette rue qui, aujourd'hui, était une rue où les voitures passaient entre deux établissements scolaires, en est le symbole. C'est -à-dire qu'en fait, on vient sanctuariser des espaces où les enfants peuvent circuler. Vous voyez, là, il y en a qui sortent de l'école, par exemple. On a vraiment

calé exactement de l'intervention. Exactement, c

'était l'idée. Et donc, on vient vraiment sanctuariser ces espaces, où on crée des jeux pour enfants, où on crée de l'ombre, où on crée de l'activité et donc où on vient pacifier ces espaces. On appelle les rues aux enfants, les rues aux écoles. Et donc, en fait, c'est très important aussi d'inclure dans ces plans de mobilité pour les enfants des espaces urbains apaisés pour que les enfants puissent jouer. Et puis, il faut retrouver évidemment des espaces pour se déplacer, des espaces où les enfants peuvent jouer librement au football, qui devient de plus en plus contraignant aussi dans les villes. Là, on vient placer les terrains de foot plutôt en périphérie. Et où, en fait, on perd totalement, en fait, ces espaces dédiés aux enfants, avec des enfants qui, de plus en plus, sont contraints, soit à rester à la maison, soit à devoir se contenir sur des bouts de trottoirs ou autre. Et donc, le plan de mobilité vient structurer toute la pensée des écologistes, aussi sur la façon dont on va proposer un avenir pour les enfants, un pays à hauteur d'enfants. Voilà, je vais pas être plus long parce que mes collègues ont aussi beaucoup de choses à dire.

Il y a une maman qui empêche les enfants de venir nous voir. Ils peuvent venir, il n'y a pas de problème. C'est pas secret. Oui, je sais que vous ne pouvez pas... Il n'y a pas de problème. Vous n

'avez rien embêté du tout. C 'était à toi, Rania ou à Arnaud, je ne sais plus comment c 'est arrangé. Vas -y Rania, puis après Arnaud.

Bonjour à tous. Merci beaucoup. Je suis ravie d 'être la nouvelle porte -parole de Marine Tandelier. C 'est un honneur de porter la voix de l 'écologie et surtout de l 'Union. Et puis au -delà de ça, je crois que c 'est aussi porter la parole de l 'enfance. Pendant des années, les enfants étaient traités comme un fait divers. On n 'en parlait que quand ils étaient morts. Je pense à Lélie, aujourd 'hui qui méritait de vivre, qui est morte à l 'aide sociale à l 'enfance. Je pense à Liana aussi. Et je crois qu 'on a un problème, et il faut le dire dans notre pays, qui est qu 'on parle des enfants une fois qu 'ils ne sont plus de ce monde. Et du coup, je pense que ma présence au -delà de ma personne, c 'est aussi comment on met l 'enfant au c-ur de nos politiques et de nos projets politiques. Je crois d 'abord que c 'est un honneur d 'être porte -parole de Marine Tandelier.

C 'est l 'inverse. Je suis super fière que tu sois notre porte -parole de la campagne.

Merci beaucoup. Mais je crois que c 'est important aussi de le dire. Je suis aussi la porte -parole des enfants. Et tout au long de cette campagne, je porterai l 'ensemble de la parole des enfants. Je ferai en sorte qu 'on les oublie dans aucune campagne qui seront au c-ur du débat, que ce soit les enfants à l 'école, que ce soit les enfants de l 'aide sociale à l 'enfance. Et à ce titre, c 'est un honneur personnel aussi, parce que Jean -Baptiste l 'a dit, mais moi, je viens de l 'aide sociale à l 'enfance. Et quand j 'étais petite et puis surtout à la majorité, j 'avais peur d 'être oubliée. J 'avais peur d 'être oubliée dans la société. J 'avais peur de ne pas exister. Et je crois que ma présence au -delà de mon prénom et de mon nom et de ce que j 'ai pu faire comme travail, c 'est d 'abord pour eux. Donc ça, c 'était d 'abord mes propos d 'introduction. Mais du coup, pour continuer sur notre première mesure, qui est l 'accompagnement des jeunes de l 'aide sociale à l 'enfance jusqu 'à 25 ans. Aujourd 'hui, dans notre pays, on accompagne de zéro à 18 ans. Et puis, à 18 ans, c 'est au bonheur de la chance où vous vous êtes placé dans le Vaucluse, dans le Val d 'Oise, à Paris. Et puis, on va vous dire, ah, peut -être qu 'on vous donnera un contrat jeune majeur. D 'ailleurs, j 'aimerais discuter du mot contrat jeune majeur, parce que en réalité, c 'est des enfants et puis on les traite comme si c 'était un objet à vouloir leur demander des garanties pour pouvoir les accompagner. Et aujourd 'hui, au bonheur de la chance, on les accompagne jusqu 'à 21 ans. J 'aimerais juste rappeler un chiffre qui est très clair. Dans notre pays, un enfant quitte le domicile familial à l 'âge de 24, 25 ans. Aucun parent ne convoque son enfant à 18 ans en lui disant, si tu n 'as pas ton année cette année, si tu n 'as pas fait ta chambre, ce sera la rue. Alors pourquoi, avec les enfants les plus vulnérables, aujourd 'hui, on les traite de cette manière, on les invisibilise et puis... C 'est l 'Etat qui le fait. Et puis moi, j 'ai une formule que j 'utilise depuis pas mal d 'années. Moi, j 'étais pupille de l 'Etat. Donc en réalité, moi, je me considère comme enfant de Marianne. Donc je crois que c 'est la double peine quand on abandonne ces enfants. Et puis je rappelle quand même qu 'on décide de les protéger face à des familles peut -être par moments défaillantes. Et puis à leur tour, on les abandonne. Donc je pense que c 'est la double peine. Moi, je le dis souvent, on veut protéger des enfants, mais qui nous protègent de cet état défaillant. Donc on doit y aller, on doit protéger les enfants, les accompagner, les accompagner jusqu 'à une autonomie réelle. Donc ça, c 'était notre première proposition sur l 'aide sociale à l 'enfance. Mais je crois qu 'il y a aussi tout un sujet bien avant l 'aide sociale à l 'enfance, typiquement les familles monoparentales. Aujourd 'hui, c 'est les grandes oubliées de nos politiques publiques. Aujourd 'hui, on a une règle qui est des familles composées. Et du coup, la réalité, c 'est qu 'on... C 'est la double peine. C 'est souvent des femmes aussi. En réalité, il faut aussi le dire. Donc c 'est aussi une mesure féministe aujourd 'hui que de pouvoir défendre ces familles -là et d 'adapter nos écoles, d 'adapter nos moments de vie, d 'accompagner aussi les enfants là -dessus. Et nous, on leur dit d 'abord qu 'on les oublie pas et que tout au long de cette campagne, on portera ces sujets. Et puis le dernier qui me paraît invraisemblable dans notre pays, mais les familles avec enfants à la rue.

Aujourd'hui, on a un pays qui laisse ses enfants dormir. On est face à une école, et je crois que c'est important aussi de le dire. C'est qu'on a des enfants qui viennent à l'école alors qu'ils ont passé la nuit d'or. Et c'est -à -dire que le seul repas, peut-être, qu'ils vont avoir, c'est celui qu'ils ont à la cantine. Et donc, comment on peut se regarder dans les yeux ? Comment on peut se dire, société, quand on abandonne d'abord les plus vulnérables et quand on accepte que dans notre pays, des enfants se retrouvent à la rue ? Donc c'est toutes ces mesures -là qu'on va porter. Donc voilà.

Alors, on n'a pas été très protocolaire. Donc je rappelle que Jean -Baptiste Péjon, outre qu'il est membre du Bureau politique et conseiller régional de l'Ile -de -France, que Rania est conseillère de Paris. Et on accueille maintenant Arnaud Bonnet, qui est député de Seine -et -Marne et qui, vous le savez, travaille depuis très longtemps sur le sujet de l'enfance. Tu as même animé, je remercie, la Commission Enfance, éducation du parti, parce qu'ils ont beaucoup travaillé avec nous. Et tu en as été responsable pendant des années avant de devenir député. Donc c'est ton sujet, professionnellement et en termes militants.

Bonjour à vous. Oula ! Oui, on se parlait, ça va aller. Nous avons la nécessité d'une bascule sociétale radicale sur l'enfance. C'est ça qu'il faut comprendre. La société d'aujourd'hui, elle est faite... des enfants d'hier, nous sommes les enfants d'hier et la société d'aujourd'hui est le produit de ce que l'on a fait pour ces enfants, de ce que l'on n'a pas fait. Et je crois que c'est quelque chose d'important à comprendre parce qu'il faut avoir cette bascule radicale pour avoir une transformation réelle de notre société, sinon nous ne l'aurons pas. Parmi les mesures que je vais vous présenter, il y en a une sur laquelle j'ai énormément travaillé, notamment au sein de la délégation au droit des enfants pendant 6 mois sur une mission d'information sur le sujet, c'est l'imprescriptibilité. L'imprescriptibilité ce n'est pas une solution, c'est un dû. Les enfants d'hier que l'on n'a pas su protéger, on leur doit aujourd'hui de reconnaître ce qui n'a pas été fait pour eux. Et ça c'est quelque chose qui est pour moi essentiel, bien sûr les contradictions sont toujours les mêmes, donc on pourra en discuter de plus en plus large après si vous voulez, mais cette imprescriptibilité, ça fait partie de cette bascule radicale de la manière dont on considère les enfants d'hier et aussi du coup les enfants d'aujourd'hui. Le deuxième point et l'important c'est la mise en place d'un ministère de l'enfance dont l'éducation nationale. Il faut que les droits des enfants dont nous sommes signataires à l'international, il faut que ces droits des enfants s'appliquent à tous les temps de l'enfance, dont l'éducation nationale. Actuellement le sujet de l'enfance est transministériel, ça veut dire qu'on n'a pas forcément de budget à louer, par exemple je pense à la santé, la pédopsychiatrie, on n'a pas forcément de budget dédié, je pense à l'aide sociale en France au niveau des départements, il nous faut avoir cette vision transversale. On ne peut l'avoir qu'en ayant un ministère dédié qui va s'occuper de l'enfance et de la jeunesse, l'enfance va jusqu'à 18 ans je le rappelle en France, pour avoir cette bascule sociétale. On le voit à quoi ? On le voit également à la manière dont on considère les professionnels de l'enfance. Quand je parle des professionnels de l'enfance, ce sont tous les professionnels de l'enfance. Ça va être évidemment les EESH, dans quel métier on accepte un salaire indigne qui n'est pas un salaire complet, et on considère que c'est un temps partiel, ce qui n'est absolument pas le cas. Dans quel métier on va accepter également d'un sens du travail qui est totalement dégradé, j'étais enseignant en collège, je peux vous dire que je considérais que l'éducation nationale était maltraitante. Et donc pour les enseignants par exemple, on ne les rémunère pas à la hauteur des autres catégories, à la fonction publique. Voilà, c'est un fait. On retrouve la même chose au niveau de la médecine. Nous avons aujourd'hui une mobilisation des psychiatres et des pédopsychiatres. Ce n'est pas du tout anecdotique, il nous reste 435 pédopsychiatres en France avec une pyramide des âges qui est très élevée. Ce qui veut dire qu'au niveau de cet investissement dans la pédopsychiatrie, on peut ouvrir des places, elles ne sont pas pourvues donc c'est un affichage. On va avoir du coup cette réflexion également à avoir et un développement pur et annuel sur la remise en place d'un véritable système

de pédopsychiatrie parce que c'est le sujet qui nous intéresse aujourd'hui. Et là il y a énormément à faire. Bien sûr quand je parle pédopsychiatrie ce sont les médecins mais ce ne sont pas que les médecins. C'est également tout le paramédical, les infirmières, les aides soignantes, mais également parce que là on voit que c'est pluridisciplinaire. On va avoir des assistantes sociales, on va avoir des psychologues, on va avoir des ergothérapeutes. C'est quelque chose l'enfance qui est pluridisciplinaire. Et si on n'a pas cette réflexion globale, si on n'a pas des budgets dédiés et alloués, ce n'est pas fonctionnel. Je reprends à l'hôpital, on a actuellement les UAPED, donc les unités d'accueil pour les enfants en danger. Et bien ces UAPED ce sont des unités, ce qui veut dire que ce n'est pas un secteur médical. Les fonds ne sont pas fléchés vers ces unités. Donc actuellement on ne va pas avoir les mêmes moyens pour ces unités là qui sont essentielles pour l'accueil de la parole. Et d'ailleurs on peut également parler de la formation, évidemment ça fait partie des grands sujets dont on parle. Ce qui nous intéresse au-delà de l'imprescriptibilité qui est un dû, c'est bien sûr, et c'est le point essentiel, la prévention. La prévention. Et actuellement qu'est-ce qui est fait ? On coupe progressivement dans les sujets de prévention au niveau budgétaire parce que la prévention ça peut avoir des effets immédiats, mais ça va surtout avoir des effets à moyen terme et à long terme, ce qui n'intéresse pas le temps politique. Et bien nous, nous voulons faire cette bascule. C'est pour ça que ce sujet de l'enfance est essentiel pour les écologistes.

Et bien voilà, on a eu tout le monde est intervenu. Merci Daniel pour ces encouragements. Franchement, bravo. Et juste finir par vous dire qu'en étant enceinte cet été, il y a beaucoup de gens qui disaient mais comment vous vivez les incendies, c'est pas angoissant, etc. Et on en parlait avec beaucoup d'autres femmes qui attendaient les enfants, en disant les gens ils n'ont pas compris qu'en fait, évidemment on est stressé par les incendies, c'était très anxiogène cet été, mais en fait ce qu'on entendait surtout à la télé toute la journée, c'était les affaires de pédocriminalité. Et en fait quand t'as un enfant, tu te projettes forcément sur comment sera sa vie à 2 ans, à 5 ans, à 10 ans, à 20 ans. Et évidemment que les questions climatiques, surtout quand les écologistes prennent une grande importance là-dessus, mais en fait quand tu suis les actus, tu te demandes ce qui se passera pour ton enfant à la crèche, à l'école, dans le périscolaire, dans le sport. Sabrina Sébahi a fait toute une commission d'enquête sur les violences sexuelles dans le sport, dans les soirées pyjamas aussi, quand ils iront chez leurs copains, dans leur famille. C'est un truc qui est très anxiogène et je le dis parce qu'on a entendu parler aussi cet été de l'éco-anxiété en disant, là là, les éco-anxié, on vous alerte, c'est très dangereux d'être comme ça, faites attention. En fait, j'en parlais avec Alice Desbioles qui a été responsable de la commission santé chez nous, qui est experte, elle est médecin de santé publique de l'éco-anxiété, qui me disait, l'éco-anxiété est une lucidité. Et en fait, voilà, nous on est anxieux pour la vie climatique de nos enfants, on est anxieux évidemment pour leur présent en tant qu'enfant dans cette société qui n'arrive pas à les protéger des violences et qui n'est pas bienveillante envers eux. Mais cette éco-anxiété, c'est une lucidité et la meilleure manière de la combattre, c'est pas que l'Etat nous dise, rassurez-vous, soyez tranquille, c'est que l'Etat mette en place des actions. Donc en fait, sur l'éco-anxiété comme sur l'anxiété qu'on peut avoir pour l'avenir de nos enfants et leur vie quotidienne, si on veut tranquilliser les parents et qu'ils arrêtent de s'inquiéter, ben en fait, il y a deux modes d'action. Premièrement, c'est l'engagement, c'est être en action. Et deuxièmement, c'est leur proposer des solutions. Et dans ce livret, c'est ce qu'on fait. Comme là, on a les solutions aujourd'hui, maintenant on va passer à l'action, comme on l'a fait depuis longtemps ensemble. Et c'est un sujet vraiment, je vous le dis, qu'on ne va pas lâcher dans les semaines qui viennent, qu'on mettra au cœur de cette campagne comme d'autres qu'on a mis sur la table. Voilà.